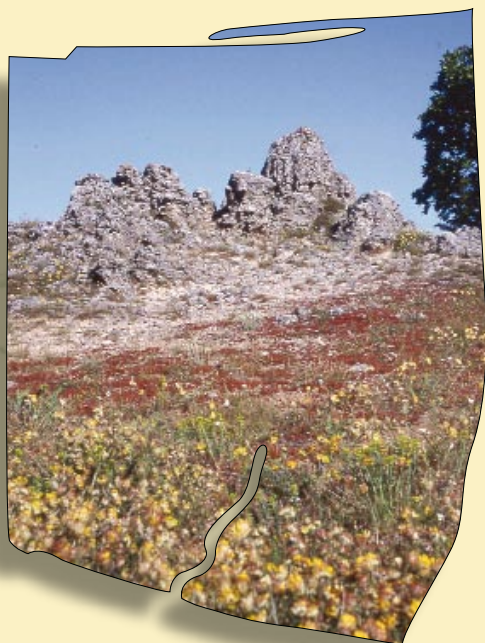




Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels

Languedoc-Roussillon

CEN L-R



Rapport d'activités 2004

Editorial

En 2004, les travaux de recueil et de synthèse d'informations naturalistes sont nombreux, bien engagés et importants pour l'avenir : inventaire ZNIEFF (2005 à 2009), inventaires de la tortue Cistude, Mares. D'autres études, nombreuses, apportent des connaissances nouvelles sur la flore, la faune et les habitats. Elles sont mises à disposition des collectivités territoriales et de l'Etat pour contribuer aux priorités dans le domaine de la gestion des espaces naturels et de la diversité biologique. Elles nous permettront aussi de mieux définir nos choix d'intervention ; le conseil scientifique du CEN L-R, réuni pour la première fois en 2004, doit nous aider dans ces choix.

Le CEN L-R est impliqué dans la mise en place de Natura 2000, parfois comme opérateur du document d'objectifs, plus souvent avec un rôle d'expert (faune, flore, habitat). C'est à chaque fois l'occasion de contribuer à une meilleure prise en compte de la diversité dans la gestion du territoire.

La sauvegarde, la réhabilitation et la gestion des milieux sont de plus en plus concrètes avec des opérations généralement menées en partenariat. Ces opérations qui vont du simple contrat avec un agriculteur à des interventions délicates et coûteuses, doivent être soigneusement évaluées. L'expérience du réseau des conservatoires est en ce domaine très utile. Les conventions avec la SAFER L-R ou le Conservatoire du littoral permettent aussi d'orienter la gestion des espaces en conditions économiques viables.

La sensibilisation, la concertation et le transfert de connaissances qui prennent une place de plus en plus importante, sont essentiellement tournés vers les gestionnaires d'espaces ruraux (agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, syndicats mixtes, fonctionnaires ou représentants des collectivités et de l'Etat...). Le pôle-relais « lagunes méditerranéennes » et les dispositifs autour de l'agri-environnement nous permettent d'acquérir en ce domaine une très intéressante expérience. Une ouverture plus large vers le grand public s'initie (animations, chantiers...). Le journal d'information, les plaquettes, le site Internet sont nos meilleurs messagers ; il nous faut apprendre à les utiliser plus efficacement.

Le CEN L-R a considérablement développé sa capacité à intervenir dans le champ de la gestion des espaces naturels. Après une phase un peu foisonnante, marquée par un très haut niveau d'activité, qui lui a permis de se positionner sur un grand nombre d'habitats et de territoires de la région il lui faut maintenant conforter ce positionnement auprès de ses partenaires comme structure ressource sur la connaissance et la gestion des espaces naturels régionaux. La qualité des relations qu'il entretient avec l'ensemble de ses partenaires est déterminante pour atteindre cet objectif. Nous allons tous oeuvrer en ce sens en 2005.

Le Président, Jacques Lepart

SOMMAIRE

La Réserve Naturelle des Gorges du Gardon	2
La gestion et le suivi des sites	3
Le génie écologique : la réhabilitation de sites	6
Natura 2000 et le CEN L-R	7
Etudes, expertises et inventaires	10
Les plans de restauration d'espèces protégées	14
L'animation partenariale	15
Communication et animation	17
Rapport d'activité du CDSL	20
La formation	21
Organigramme et composition du CEN L-R	21
Le budget 2004 du CEN L-R	22

Préambule

Historiquement, comme pour tous les CEN, l'action du CEN L-R est centrée sur la gestion des espaces naturels remarquables et la maîtrise foncière. Il est agréé pour la protection de la nature au niveau régional depuis 1999. Ainsi, son action s'appuie sur des missions d'expertise et d'inventaire, l'élaboration de plans de gestion et la concertation avec les collectivités locales et les acteurs socio-professionnels des sites d'intervention.

Elle s'est développée à la faveur de grands programmes d'envergure régionale, nationale et européenne :

- l'actualisation des ZNIEFF en LR (2004-2008)
- le pôle relais lagunes méditerranéennes
- la contribution au domaine de l'agri-environnement
- la contribution à des plans de restauration d'espèces emblématiques : Tortue Cistude, Aigle de Bonelli (2005), Outarde canepetière
- la mise en œuvre du réseau Natura 2000
- la gestion d'espaces naturels remarquables : le CEN L-R est co-proprétaire et gestionnaire d'une réserve naturelle volontaire, les Gorges du Gardon. Il est propriétaire dans les Gorges du Tarn. Il agit pour instaurer une gestion agropastorale concertée dans la Basse Plaine de l'Aude
- le positionnement sur les zones humides dont la contribution au LIFE sur "les mares temporaires méditerranéennes" et récemment le programme Loire Nature Haut Bassin versant lozérien de l'Allier

L'activité du CEN L-R s'appuie sur une équipe technique de 11 salariés qui ont des compétences scientifiques très spécialisées. Son conseil d'administration est composé de représentants de membres individuels et associatifs.

Le CEN L-R a choisi de travailler majoritairement dans le cadre de programmes subventionnés, dont certains font partie de conventions annuelles d'objectifs signées avec la DIREN, la Région, et les Départements. Il est signataire de conventions de partenariat avec le Conservatoire du Littoral, le Conservatoire Botanique et la SAFER L-R.

Sites d'intervention
du Conservatoire des Espaces Naturels
du Languedoc-Roussillon



Bilan foncier

- **950 ha de sites** acquis (5 sites) et gérés par convention (13 sites) dont 150 ha en convention en Lozère
- la plupart en zones humides
- propriétaire dans 2 sites emblématiques : les Gorges du Gardon (55 ha, Sanilhac-Sagriès, 30) et les Gorges du Tarn (9 ha, Ste-Enimie, 48)
- Conventions de gestion avec des communes, des exploitants agricoles et des propriétaires privés

La réserve naturelle des Gorges du Gardon

La Réserve Naturelle des Gorges du Gardon se situe à 10 km au nord de Nîmes et couvre 465 ha sur des terrains de la commune de Sanilhac-Sagriès et du CEN L-R. Agréée par arrêté préfectoral le 5 juin 2001, sa gestion a été confiée à la commune et au CEN L-R.

Son classement vise à protéger par voie réglementaire un des sites emblématiques du massif et des gorges du Gardon face à une fréquentation humaine croissante et mal maîtrisée. En effet, les Gorges du Gardon sont un lieu privilégié pour les activités de plein air (baignade, canoë, escalade, randonnée...). Ces activités, qui drainent un public nombreux et peu sensibilisé à la protection de la nature, sont souvent à l'origine de la dégradation des milieux et de pollutions diverses.



Un paysage exceptionnel

Gestion des espaces et de la fréquentation

L'année 2004 a été marquée par le lancement de la mise en œuvre du premier plan de gestion (2004-2008) de la Réserve.

Deux objectifs de conservation sont prioritaires pour ce plan :

1. la conservation des patrimoines naturel et culturel et l'accroissement de la biodiversité : il vise en particulier la conservation des espèces et des habitats remarquables, le maintien d'une mosaïque de milieux, dont des milieux ouverts et la protection du patrimoine archéologique et historique.
2. la maîtrise de la fréquentation sportive et de loisirs pour la rendre compatible avec la conservation du patrimoine de la Réserve.

Les actions engagées en 2004 ont ciblé l'accueil, l'information et la sensibilisation du public nombreux qui fréquente le massif :

♦ Elaboration du plan de signalétique de la réserve et réalisation de panneaux (porte d'entrée, panneaux réglementaire, bornes de limite). Ces panneaux, réceptionnés fin 2004, seront mis en place au premier trimestre 2005 en faisant intervenir un chantier d'insertion partenaire du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon,

♦ Diffusion de la plaquette de présentation de la réserve à l'ensemble des habitants du massif du Gardon via la revue le Vardo grâce à un partenariat avec le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon,

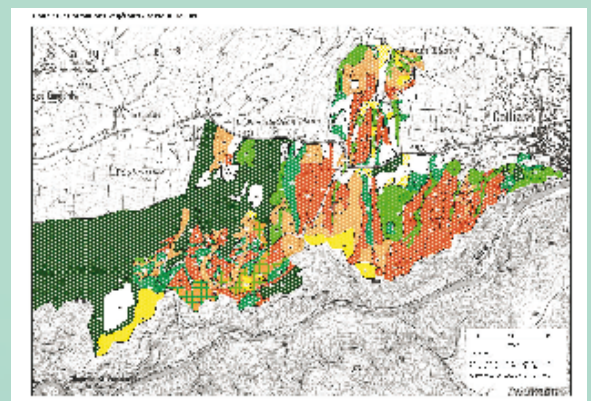
♦ Conception des premiers éléments du projet de sentier d'interprétation de la Réserve. Ce projet sera finalisé en 2005 et le sentier équipé et aménagé à l'automne 2006.



Un partenariat pour la relance du pastoralisme sur le massif

Le CEN L-R et le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon collaborent régulièrement dans le cadre de la gestion de la Réserve. En 2004, le Syndicat a fait appel au Conservatoire pour réaliser un diagnostic et une cartographie des habitats naturels et formuler des préconisations de gestion dans le cadre d'un projet de relance de l'activité pastorale sur les communes de Collias et Sanilhac-Sagriès.

Ce redéploiement de l'activité pastorale s'appuiera notamment sur l'utilisation des zones ouvertes dans le cadre du contrat Natura 2000 souscrit par le CEN L-R.





Réouverture du milieu

Natura 2000 dans la réserve des Gorges du Gardon

C'est une autre action importante conduite en 2004. Elle concerne la restauration des pelouses à Brachypode rameux, milieu d'intérêt communautaire très riche en faune et en flore qui a connu un fort déclin avec le recul de certaines pratiques agricoles et notamment du pastoralisme. Ces travaux, menés dans le cadre du premier contrat Natura 2000 du massif du Gardon, ont permis d'ouvrir près de 20 ha dans deux anciennes zones de parcours envahies par le taillis de Chêne vert et la garrigue fermée à Chêne kermès. Pendant les quatre années à venir, l'entretien de ces zones ouvertes sera régulièrement effectué par une intervention mécanique (gyrobroyage) et par le pâturage ovin.



La gestion et le suivi des sites

Mobilisation locale pour la gestion des Basses Plaines de l'Aude

Dans le cadre du Plan de gestion des zones humides de l'embouchure de l'Aude, le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude a confié au CEN L-R l'organisation de la zone agro-pastorale des 5 communes concernées : Lespignan, Vendres et Nissan-lez-Ensérune (34), Fleury d'Aude et Salles d'Aude (11). Dans la poursuite des études qu'il mène depuis 2000 sur la *Lippia canescens*, plante envahissant les prés salés de la Basse Plaine, le CEN L-R a élaboré des mesures de lutte contre l'invasion à l'échelle de parcelles agricoles.

En 2004, de concert avec les propriétaires disposés (communes, AFA, CG 34), le CEN L-R a confié la mise en œuvre des interventions expérimentales aux acteurs de terrain

selon un protocole mis au point préalablement. Cela a permis de les intégrer dans la démarche et de favoriser les échanges.

A Nissan, un éleveur ovin, a semé 1/2 ha d'un mélange de graminées et légumineuses fourragères. Sur Lespignan, c'est un entrepreneur qui s'est chargé du semis sur les terrains gérés par l'AFA, tandis qu'à Fleury, les travaux de semis ont été réalisés par l'association de chasse.

En 2004, l'élaboration et la mise en œuvre, d'un protocole expérimental a permis de déterminer la production de matière sèche en fonction de la typologie des prés salés de la Basse Plaine de l'Aude et du taux de recouvrement par *Lippia*.

Dans les prés salés à Jonc de Gérard et Laïche divisée envahis à plus de 75 % par *Lippia*, on observe une perte de plus de 50 % de la production fourragère.

Parallèlement, suivant les conseils de pastoralistes (Institut de l'élevage, Association «Passages») sur les grands principes de gestion pastorale, le CEN L-R travaille à l'élaboration du plan de gestion agro-pastorale du territoire d'étude, pour améliorer les pratiques, les usages et leur lisibilité. Le territoire a ainsi été divisé en 4 zones. En fonction de l'offre fourragère, de l'invasion par *Lippia*, de la structure de végétation et des pratiques existantes, il s'est agi sur chaque unité d'élaborer des préconisations de gestion (périodes et charges de pâturage, fauche, mise en défends...) par unités de gestion découpées selon les usages agricoles et la végétation.

Sur la Plaine de Lespignan, le plan de gestion pastorale a ainsi été adopté en conseil municipal.

Sur les autres zones, les négociations sont toujours en cours entre associations de propriétaires, éleveurs, communes et CEN L-R.



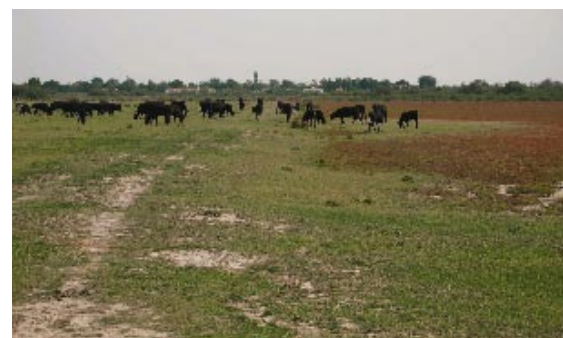


Bellevalia romana

Le CEN L-R a signé en fin 2003 une convention avec le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL) en vue notamment d'apporter un soutien technique et scientifique relatif à l'inventaire du patrimoine naturel et aux préconisations de gestion des milieux naturels sur ses propriétés. Souhaitant rapidement mettre à profit cette convention, les deux partenaires ont identifié quatre sites remarquables (Domaine de Frescati, Etang de Vendres, Prés du Baugé, Tartuguière) où le CELRL souhaite maintenir ou réintroduire des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

L'action sur les quatre sites se déroule, dans un premier temps, sur au moins deux ans (année 1 : diagnostic, préconisations de gestion ; année 2 : suivi du milieu et analyse de l'impact des mesures de gestion) mais l'objectif de la convention, signée pour une durée de cinq ans, est de pouvoir travailler chaque année sur de nouveaux sites, tout en suivant l'impact des mesures prises sur les terrains ayant déjà fait l'objet d'expertise et de cahier des charges d'exploitation.

En 2004, malgré un démarrage tardif du programme, les diagnostics écologiques ont été réalisés avec une cartographie "fine" des habitats naturels, des espèces végétales remarquables et des espèces envahissantes. Sur la base de ces résultats les nouveaux cahiers des charges d'exploitation ont été rédigés et sont en voie de signature sur les quatre sites.



*Elevage de taureaux sur des prés salés
du CELRL (Etang de l'Or - Hérault)*

L'action foncière : Gorges du Tarn - site du Camp de Rose (Lozère)



Les Gorges du Tarn

Le CEN L-R en partenariat avec le CDSL a acquis fin 2003, au lieu-dit Camp de Rose, 8,6 ha dans les Gorges du Tarn sur la commune de Ste-Enimie, avec l'aide financière de la DIREN et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Suite à cette acquisition, la notice de gestion a été élaborée par le CDSL.

19 habitats naturels ont été décrits dont 5 habitats d'intérêt communautaire et deux prioritaires, couvrant 1/3 de la superficie du site. Le site accueille de nombreuses espèces végétales et animales protégées. Les habitats imbriqués en mosaïque, représentent une large gamme de milieux, de secs à humides, avec un fort potentiel de diversité biologique et un grand intérêt paysager.

Par ailleurs, un sentier de randonnée longe le site et offre un potentiel pédagogique particulièrement intéressant.

Les grands objectifs de gestion proposés et qui doivent être mis en œuvre dans les prochaines années visent à :

- étudier les possibilités de gestion courante avec les gestionnaires locaux
- développer des partenariats pour une gestion concertée optimale et plus globale en particulier avec la commune, le SIVOM Grand site national des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses et avec la Fédération Départementale de Pêche
- sensibiliser le public aux milieux naturels des gorges et à leur préservation.

Biodiversité et pâturage ovin au Domaine de Peyremale (Aude)



Prairies de fauche sur Peyremale

Le Domaine de Peyremale, situé sur la commune de Montolieu dans l'Aude et sur deux bassins versants, est constitué de prairies humides permanentes présentant des espèces végétales remarquables. Ce site devrait être intégré dans le réseau Natura 2000.

Depuis 2002, le CEN L-R, en convention avec l'exploitant (élevage ovin viande en agriculture biologique), agit pour préserver la diversité biologique et assurer la production fourragère nécessaire à l'exploitation. La convention a pu être renouvelée en 2004 par l'obtention de crédits de l'Objectif 2 et de la DIREN.

Après l'élaboration du plan de gestion, les suivis se poursuivent. A partir de 2005 des inventaires complémentaires seront réalisés à collaboration avec la LPO Aude (oiseaux), l'OPIE L-R (insectes), Aude Claire (amphibiens, qualité de l'eau).

Biodiversité et viticulture : le projet Eco-Cazes (Aude)



Vignes du Domaine de Cazes

Sur le Domaine viticole de la Chambre d'Agriculture de l'Aude à Alaigne, le CEN L-R avec les associations naturalistes partenaires, contribue à améliorer la biodiversité du Domaine et à l'intégrer dans les pratiques agricoles.

Après une phase d'études en 2002-2003, il s'agit maintenant d'élaborer les actions à mettre en œuvre pour appliquer les préconisations de gestion en faveur de la biodiversité. Ainsi des plantes messicoles et céréales anciennes collectées en Languedoc-Roussillon ont été semées sur une bande de terrain séparant deux parcelles de vignes.

Le CEN L-R a également participé avec le service forestier de la Chambre d'Agriculture à l'aménagement des abords du domaine pour la conception du jardin des arômes dont une partie a été plantée à l'automne 2004, et pour le choix d'espèces locales d'arbres et arbustes et de variétés anciennes d'arbres fruitiers.

En 2005 se poursuivra la mise en œuvre des actions préconisées pour favoriser la biodiversité ainsi qu'une phase de valorisation de la démarche entreprise par la Chambre d'Agriculture de l'Aude fin 2004 lors des journées du Patrimoine et une conférence de presse locale.

Le site classé des Gorges de Galamus (Pyrénées-Orientales & Aude)



Falaises impressionnantes des Gorges de Galamus (entrée Nord)

Le site classé des Gorges de Galamus (Saint-Paul-de-Fenouillet, P-O et Cubières-sur-Cinoble, Aude) abrite un patrimoine naturel et hydrogéologique de grand intérêt avec une forte diversité d'habitats, menacé par la fréquentation mal maîtrisée.

Le plan de gestion, confié au CEN L-R, se met progressivement en œuvre. Au cours de l'année 2004, les suivis de Cyclamen des Baléares se sont poursuivis, le grand parking du site a été aménagé et un chantier d'automne pour l'entretien du jardin de l'ermitage a été réalisé.

En 2005, la convention de partenariat avec la commune de Saint-Paul-de-Fenouillet est en cours de renouvellement.

L Le génie écologique : la réhabilitation de sites

L La réhabilitation de sites dégradés sur le Canigou (Pyrénées-Orientales)

LE SITE DES CORTALETS

La réhabilitation de ce site, l'un des plus fréquentés du Canigou, a consisté à mettre en défends 6 placettes de 500 m² pour les soustraire aux principaux facteurs de dégradation (bivouac, piétinement et surpâturage). L'ONF a été chargé de la mise en place et de l'entretien des enclos et le CEN L-R du suivi annuel de la végétation. Dans les enclos, les suivis ont permis de montrer le processus de cicatrisation du tapis végétal en l'absence de ces facteurs de dégradation. Dans les placettes témoins, ces suivis mettent en évidence la poursuite de la dégradation du couvert végétal, notamment dans les zones pentues et les plus fréquentées. La poursuite de ces suivis permettra d'évaluer la capacité de régénération des écosystèmes et d'estimer la durée optimale de mise en défends pour réhabiliter les zones dégradées. Cette action va être complétée par d'autres actions (signalétique de sensibilisation, mise en place d'un nouveau schéma de circulation pour les véhicules, aménagement d'un sentier de découverte...). Ces actions seront menées en partenariat avec le Syndicat mixte Canigou Grand Site.



Enclos de mise en défends

LE SITE DE PLA GUILLEM

Ce plateau d'altitude, situé à 2 300 m d'altitude, a été fortement dégradé par la circulation de véhicules 4x4 et l'ouverture en 1994 d'une tranchée le long de la piste qui a provoqué une érosion rapide du sol. La poursuite des travaux de réhabilitation a consisté à édifier des barrages anti-érosion dans les zones pentues. Ces zones rendues plus stables, il était nécessaire de les végétaliser par ensemencement avec des Fétuques locales et de les protéger par un géotextile. Les travaux ont été réalisés à l'automne 2004 par l'ONF.

Concernant les zones réhabilitées en 2000, les suivis réalisés en 2004 montrent toujours des résultats satisfaisants en terme de réduction de l'érosion et de végétalisation de la piste. Toutefois, les fortes contraintes climatiques d'altitude ralentissent la revégétalisation.

La mise en place par l'ONF d'un nouveau plan de pâturage limite les problèmes engendrés par le bétail dans les zones réhabilitées. La circulation des véhicules est maintenant quasi-nulle du fait du très mauvais état de 2 pistes. Cependant, les motos et VTT ont encore des impacts visibles sur la pelouse. Des actions de sensibilisation et de réglementation sont à prévoir.

Cette action devrait être poursuivie dans le projet INTERREG « Canigou et Ripollès : territoire d'échange » piloté par le Consell comarcal del Ripollès (chef de file) et le Syndicat mixte Canigou Grand Site. Ce projet intégrerait la poursuite de la réhabilitation de la piste de Pla Guillem mais aussi des actions de connaissance, de gestion et de valorisation d'autres sites. Des contacts sont en cours avec les différents acteurs du massif pour préciser le contenu de ces actions.



Pose de géotextile



Barrages anti-érosion

L Renaturation du site de compensation de l'Ile des Brotteaux (Gard)



Ce délaissé, coincé entre le Rhône et la ligne du TGV, couvre une superficie de 7 ha. Dans le cadre des mesures compensatoires de la loi sur l'eau, RFF a confié au CEN L-R le projet de réhabilitation et la gestion du site. Les aménagements consistent à recréer des milieux proches des milieux naturels environnants (prairies humides et sèches, landes, bosquets). En 2004, 2 grandes mares (1 600 et 900 m²) ont été créées. Les travaux ont consisté à creuser et profiler les berges, mettre une couche d'étanchéité au fond, et les alimenter en eau à l'aide d'une éolienne hydraulique.

Les suivis écologiques de la végétation et de l'entomofaune, montrent un accroissement continu de leur diversité. La diversité globale du site est encore relativement faible, elle devrait croître avec le développement de la végétation, notamment des massifs arborés qui vont augmenter les niches écologiques offertes. Il faut ajouter que la mise en eau des mares, constitue un événement écologique important au niveau du secteur en offrant une large gamme de milieux humides pouvant accueillir des espèces liées aux zones humides ponctuelles (amphibiens, reptiles, oiseaux, libellules...).

La contribution à la mise en oeuvre du réseau Natura 2000 est un axe d'intervention important du CEN L-R. En effet, il est opérateur de 3 Documents d'objectifs, signataire de 4 contrats de gestion et animateur de la mise en oeuvre d'1 Document d'objectifs.

Il intervient par ailleurs sur plusieurs sites comme expert des habitats naturels et de leur gestion.

Un oasis pour les amphibiens : l'étang de Valliguières (Gard)

DERNIÈRE ANNÉE DU PROGRAMME LIFE "CONSERVATION DES MARES TEMPORAIRES MÉDITERRANÉENNES" ET DÉBUT DE LA DÉMARCHE DE DOCUMENT D'OBJECTIFS...



Un Triton crêté mâle arborant sa crête nuptiale

Le CEN L-R est gestionnaire du site Natura 2000 de l'étang de Valliguières. Ce site accueille pas moins de 9 espèces d'amphibiens, un record, dont notamment le grand «Triton crêté», espèce d'intérêt européen.

Le CEN L-R est engagé depuis 1999 en tant qu'opérateur sur ce site, dans un Life concernant les mares temporaires. La Tour du Valat est maître d'ouvrage de ce programme d'action regroupant des sites des 3 régions méditerranéennes (L-R, PACA et Corse).

Les activités n'ont pas manqué en cette année de clôture de programme Life.

Le suivi de la population de Triton crêté (espèce phare du site) s'est poursuivi tant bien que mal du fait du niveau exceptionnellement haut de l'étang, qui pour la deuxième année de suite atteignait un niveau d'eau trentenaire. Nous avons également réalisé des travaux de coupe de Pins d'Alep et Peupliers, ces actions visant à contenir une dynamique de colonisation des arbres qui menace à moyen terme la vie de l'étang.

En terme de communication et sensibilisation, trois temps forts en 2004 :

- 1- la réalisation d'un concours dessin sur le thème des mares auprès des deux classes de Valliguières, dans le cadre de la fête régionale des mares,
- 2- la participation à la rédaction du « Guide de gestion des mares temporaires méditerranéennes » (Edition Tour du Valat) ouvrage de recueil d'expérience du LIFE qui doit devenir un ouvrage de référence sur la thématique des mares temporaires,
- 3- la participation à la Conférence scientifique internationale sur les mares temporaires méditerranéennes (mai 2004), événement de clôture du LIFE.



Seconde inondation trentenaire en deux ans



Un des premiers documents d'objectifs validés et mis en oeuvre en Languedoc-Roussillon

Parallèlement à la fin du programme Life, la démarche de document d'objectifs Natura 2000 prend le relais. Le CEN L-R a finalisé la rédaction de ce plan de gestion et le comité de pilotage l'a validé en fin d'année. Suite à cette validation le CEN L-R a signé 3 contrats de gestion Natura 2000, pour la mise en œuvre d'actions de gestion sur le site. Des conventions de maîtrise d'usage ont également été renouvelées (sur 12,5 ha) et leur durée d'application portée à 20 ans.



Elaboration de deux Documents d'objectifs (Pyrénées-Orientales)

Depuis la fin 2002, le CEN L-R est chargé de l'élaboration des Documents d'Objectifs de deux sites dans les Pyrénées-Orientales :

- le site FR9101490 « Fenouillèdes »
- le site FR 9102001 « Friches humides de Torremila ».

Tous deux abritent l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire de « mare temporaire méditerranéenne », dans la conservation duquel le CEN L-R est fortement impliqué depuis plusieurs années.

Cet habitat est caractérisé par une flore rare et très menacée (4 % de la flore protégée de France est inféodée aux mares temporaires), parmi laquelle *Marsilea strigosa*, la fougère d'eau pubescente à quatre feuilles, espèce d'intérêt communautaire connue dans seulement 3 sites en France, tous en Languedoc-Roussillon, et présente à Torremila.

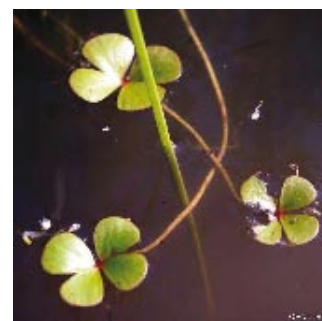
L'année 2004 a été marquée par des avancées significatives sur le site de « Fenouillèdes » puisque le diagnostic initial du site, présenté au comité de pilotage local en janvier, a été validé.

Les mois suivants ont été consacrés à un travail de réflexion pour hiérarchiser les enjeux de conservation sur le site, ce qui a permis de réunir les groupes de travail thématiques autour de propositions d'objectifs et d'actions à inscrire dans le DOCOB pendant l'été et l'automne 2004.

Parallèlement à l'élaboration du DOCOB, le CEN L-R a été consulté à plusieurs reprises, en tant qu'expert « habitats naturels ». En particulier, la DDAF 66 l'a sollicité en préalable à des aménagements DFCI et pour effectuer un suivi floristique de l'impact d'épandages de fruits de retraits.

Sur ce site, l'année 2005 devrait voir l'achèvement et la validation du DOCOB, puis sa mise en œuvre.

Sur le site des « Friches humides de Torremila », une très violente opposition des propriétaires concernés a totalement bloqué l'élaboration du DOCOB. Malgré tout, fin 2004, le CEN L-R a bâti des propositions d'objectifs et d'actions qui devraient pouvoir être discutées avec une partie des acteurs associés à la démarche en 2005.



Presqu'aussi rare qu'un trèfle à 4 feuilles, la «Marsilea» est une fougère



Découverte de la flore exceptionnelle des mares temporaires du Roussillon

Expertises flore, habitats naturels et gestion pour deux "DOCOB" (Gard)

Le CEN L-R poursuit, en tant qu'expert flore, habitats naturels et gestion des milieux, sa participation dans les Documents d'objectifs des sites de "Causses de Blandas, Campestre-et-Luc" (opérateur : CPIE des Causses Méridionaux) et "Gorges de la Vis et de la Virenque" (opérateur : Association Grand Site Navacelles).



Expertise pour la proposition d'un périmètre de site Natura 2000 (Gard)

Une première expertise écologique en fin d'année 2003 (CEN L-R & COGard, 2003) commandée par la DIREN L-R visait à la proposition d'un périmètre de Natura 2000 justifié sur la commune. La recherche du Triton crêté (*Triturus cristatus*) historiquement connu dans le secteur était un axe prioritaire de l'étude. La période de prospection n'ayant pas été favorable, la présence de l'espèce n'avait pas été confirmée.



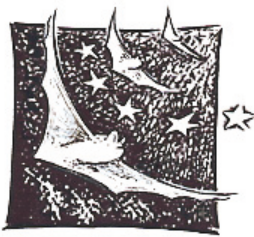
Echantillonnage des mares à l'épuisette

Mais en janvier 2004, au cours d'une soirée de prospection batrachologique un Triton crêté est observé dans la mare où l'espèce était connue en 1988/90 (T. GENDRE et X. RUFRAY). Suite à cette redécouverte, un complément d'expertise a été sollicité par la DIREN L-R, afin de caractériser la population présente. Cette nouvelle expertise a permis de mettre en évidence l'existence d'une population de Triton crêté largement répartie sur un vaste réseau de mare.

L'expertise a mis en évidence la présence du Triton crêté dans 16 des 92 mares identifiées. On est donc en présence d'une population qui apparaît en bon état de conservation ce qui est fort rassurant quand on connaît le nombre restreint de sites accueillant l'espèce en région méditerranéenne française (Valliguières et Arles).

Le secteur de l'étang de la Capelle accueille quand à lui des cortèges de plantes des mares temporaires méditerranéennes tout à fait intéressantes. Ils ont été cartographiés.

Un Life pour les chiroptères du Sud de la France (Gard)



En Europe, les chauves-souris, qui sont des témoins avérés d'une forte diversité biologique, sont parmi les mammifères les plus menacés.

Le Sud de la France est particulièrement riche en chiroptères puisqu'il accueille 31 des 33 espèces nationales.

Il y a donc une forte responsabilité des régions méridionales pour la conservation de ce patrimoine. C'est pourquoi depuis 2004 est lancé le programme LIFE. « Conservation de 3 Chiroptères cavernicoles dans le Sud de la France », piloté par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM). Ce programme d'envergure implique 13 sites Natura 2000 sur 5 régions méridionales. Sur les Gorges du Gardon, le CEN L-R est parti prenante de ce LIFE en collaboration avec le Syndicat Mixte, le Conseil Général du Gard et le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon.

Les principales actions prévues concernent l'amélioration des connaissances sur le Murin de Capaccini, ainsi que des suivis de populations, la protection physique de gîtes, la bonne information et sensibilisation du public fréquentant les Gorges.

Le CEN L-R est en charge des actions à mener sur les grottes de "la Beaume" et du "Sambuc".



Vue sur la grotte de la Beaume qui héberge nombre d'espèces de chauves-souris

Ce sont souvent des préalables qui permettent au CEN L-R de hiérarchiser et prioriser ses sites et interventions et d'identifier les mesures de gestion à mettre en oeuvre.

Ces actions s'appuient sur des compétences pointues en botanique, phytosociologie et sur la faune, développées par des spécialistes au sein du CEN L-R.

Inventaire et cartographie des *sources pétrifiantes (Languedoc-Roussillon)

DESCRIPTION, HIÉRARCHISATION ET INTÉGRATION DANS LE RÉSEAU NATURA 2000

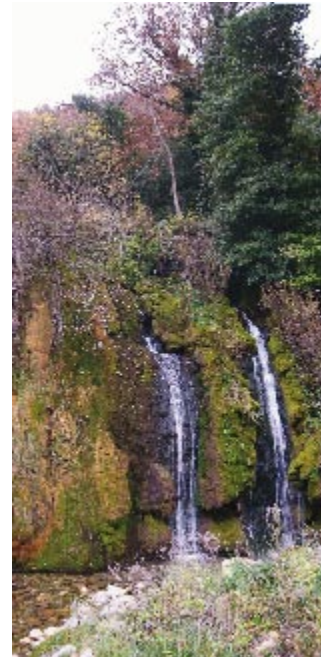
En vue de répondre aux attentes de la Commission européenne et de compléter les propositions de sites au titre de la directive Habitats, la DIREN L-R a commandé au CEN L-R une étude spécifique sur les stations de l'habitat prioritaire des sources pétrifiantes avec formation de tuf apparentée au *Cratoneurion* (communauté végétale associée à ces formations). En effet, cet habitat est mentionné depuis un demi-siècle dans la région, mais très peu de stations y sont connues de façon sûre et aucune n'a été sérieusement étudiée.

En partenariat avec le Conservatoire Botanique Méditerranéen et avec l'aide de nombreux acteurs de terrain faisant partie de structures très variées telles que le Conseil Supérieur de la Pêche, les Fédérations de Pêche, la fédération Aude Claire, les Réserves Naturelles, l'ONF et différentes associations pour la protection de la nature, nous avons lancé un pré-inventaire de stations susceptibles d'abriter l'habitat.

Ces stations ont ensuite fait l'objet de prospections spécifiques. Une cinquantaine de stations a ainsi été visitée et étudiée en détail par des prélèvements d'échantillons des mousses présentes. Leur détermination a permis d'attribuer les différentes sources aux différents groupements bryologiques connus, d'intérêt communautaire ou non.

Les résultats montrent que l'habitat prioritaire des *sources pétrifiantes est assez répandu dans tous les massifs calcaires de la région, mais toujours très localisé. Il peut être menacé par des aménagements pour les prélèvements d'eau, mais certaines stations montrent également que la conservation de la source pétrifiante est tout à fait compatible avec des prélèvements dans la mesure où un écoulement minimum est maintenu.

* : habitat naturel prioritaire à l'échelle européenne



Source pétrifiante de Montbrun (Lozère)



Source pétrifiante à Boulzanne (Aude)

Diagnostic et mesures compensatoires d'un projet TGV (Gard)

Dans le cadre du contournement ferroviaire de Nîmes, le CEN L-R a été chargé par Réseau Ferré de France de faire un diagnostic écologique de l'état initial et de proposer des mesures compensatoires de gestion favorables à l'Outarde canepetière dans les zones agricoles gardoises accueillant l'espèce et touchées par le tracé du TGV. Le contexte agricole, la problématique environnementale, les enjeux fonciers ont conduit le CEN L-R à s'entourer du COGard, de la Chambre d'Agriculture et de la SAFER du Gard pour la définition de ces mesures compensatoires.

Ainsi, après l'analyse écologique de l'état initial, 7 territoires d'une surface totale de 4 350 ha ont été définis pour compenser les impacts du tracé sur les zones de reproduction et d'hivernage. Sur cet ensemble, il a été proposé de mener une veille foncière et agricole, un programme d'acquisitions foncières, des actions de formations des agriculteurs et d'information des élus. La mise en oeuvre des mesures agri-environnementales et les diagnostics d'exploitation préalables à la signature de contrats viennent compléter ces propositions. Ces propositions seront instruites en 2005 par RFF pour une mise en oeuvre en 2006.





Les ZNIEFF, inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, constituent un outil de connaissance et d'information sur les richesses

du patrimoine naturel et un document de référence pour tous les utilisateurs de l'espace : élus, aménageurs, bureaux d'études, collectivités territoriales... Le territoire ayant évolué depuis le premier inventaire, il est aujourd'hui nécessaire de le mettre à jour avec des données récentes. Une modernisation de la méthode de détermination des ZNIEFF doit également être effectuée pour que les désignations soient fiables et plus crédibles auprès des aménageurs. Le CEN L-R est chargé du secrétariat scientifique et technique et de la coordination des données sur la faune. Le Conservatoire Botanique de Porquerolles (antenne Montpellier) s'occupe des données sur la flore.

C'est au deuxième semestre 2004 qu'a débuté ce programme qui durera 5 ans (jusqu'en 2008).

Les principales activités en 2004 ont porté sur :

Révision et analyse de la bibliographie depuis 1990 : les documents sur la faune et les habitats des principaux centres de documentation (DIREN, EPHE, universités...) du Languedoc-Roussillon sont intégrés dans une base de données bibliographiques.

Révision des anciennes ZNIEFF : en Languedoc-Roussillon, près de 900 ZNIEFF ont été décrites lors du premier inventaire, dont 675 de type I. Pour le deuxième inventaire, l'identification de chaque zone et de son contour est basée sur les listes d'espèces et d'habitats déterminants. Il est alors nécessaire de vérifier que les ZNIEFF issues du premier inventaire contiennent des espèces déterminantes.

- **Outils de communication** : élaborés en 2004, ils seront diffusés en 2005 aux administrations, collectivités territoriales, mairies...

- **Plaquette** : elle répond à une demande d'informations succinctes sur les ZNIEFF en général (définition, organisation, réactualisation).

- **Livret d'information « les Znieff en 10 questions, 10 réponses »** : il traite de manière plus détaillée des ZNIEFF : définitions, historique, rôle, portée juridique, détermination des ZNIEFF, acteurs et mise en œuvre du programme d'actualisation...

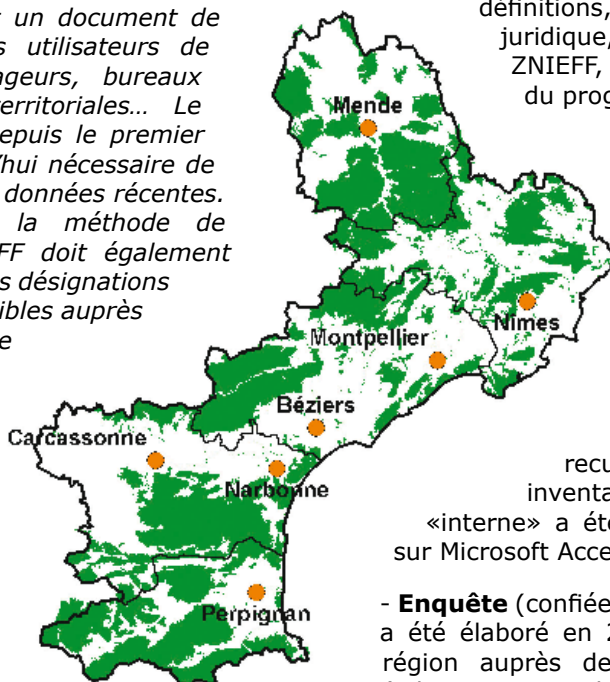
- **Internet** : quelques pages expliquant les ZNIEFF ont été mises en ligne sur le site Internet du CEN L-R : www.cenlr.org

- **Base de données de l'inventaire** : pour structurer les données recueillies au cours de cet inventaire, une base de données «interne» a été conçue par le CEN L-R sur Microsoft Access.

- **Enquête** (confiée à Biotope) : le formulaire a été élaboré en 2004 et diffusée dans la région auprès des utilisateurs potentiels (administrations, bureaux d'études, mairies, associations, collectivités...), il nous permettra de connaître le niveau de connaissance et d'utilisation des ZNIEFF et les attentes des utilisateurs vis-à-vis de l'inventaire, en terme de diffusion, de contenu de l'information diffusée, de support et de service mis en place pour la diffusion.

- **Analyse de la jurisprudence** : sa réalisation confiée à Natur-ae permettra de déterminer de quelle manière les ZNIEFF sont prises en considération dans des affaires judiciaires.

- **Poursuite du programme** : en 2005 débutera la récolte de données sur la faune et les habitats auprès des porteurs (associations, naturalistes, administrations...).



Programme Loire Nature Haut Bassin Lozérien de l'Allier (Lozère)

Loire Nature national constitue l'un des plus gros programmes de restauration d'un fleuve. Il prévoit des interventions sur une cinquantaine de sites sur la Loire et ses principaux affluents dans 8 régions. Il est mis en œuvre par 17 associations : les CEN et leur Fédération, le WWF-France, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et ses délégations régionales ainsi que la FRAPNA-Loire.

Son objectif principal est d'assurer sur des sites exemplaires et pilotes, la préservation et la gestion durable des écosystèmes ligériens (tourbières, gorges, forêts alluviales...) afin de maintenir leurs différentes fonctions écologiques : biodiversité, ressources en eau, épuration des eaux, zones d'expansion des crues...

Des actions transversales sont mises en place, elles concernent la communication et un volet de suivi scientifique, ainsi qu'un travail de sensibilisation et de pédagogie et de valorisation du tourisme de nature.

En Languedoc-Roussillon, le programme porte sur le Haut-Bassin versant lozérien de l'Allier et de ses affluents, Chapeauroux, Anse et Seuge. Le CEN L-R est l'opérateur régional et le CDSL est l'opérateur local et maître d'œuvre avec l'ONF Lozère.

Le premier volet du programme (2003-2005) comprend les actions suivantes :

- l'inventaire des zones humides sur un territoire de 72 250 ha. En 2004, 30 000 ha ont été prospectés. 319 zones humides ont été cartographiées et caractérisées couvrant 960 ha.
- l'élaboration des notices de gestion des sites suivants en forêt domaniale : Tourbières de la forêt domaniale de la Croix de Bor (46 ha), Tourbières du Col de Bor (11 ha), Tourbière de la Montagne (11 ha, forêt domaniale de Charpal), Tourbière de Cham de Luc (21 ha) et ruisseau de Picharon (40 ha) (forêt domaniale de la Gardille).

Le volet 2 (2005-2006) consiste en la mise en œuvre des mesures de gestion de tourbières situées en forêt domaniale, sur la base des notices de gestion : préparation de contrats de restauration et d'entretien, réalisation d'expertises complémentaires (hydrauliques...), mise en œuvre de travaux de restauration sur 2 tourbières avec coupe et exportation de rémanents, gyrobroyage, délimitation de parcs pour le pâturage et des actions de sensibilisation.



Tourbière en tête de bassin versant de l'Allier

Inventaire régional des mares (Languedoc-Roussillon)



Le CEN L-R a initié, en 2003, le programme d'inventaire des mares du Languedoc-Roussillon, avec le soutien financier de l'Europe, des Agences de l'Eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée et Corse, de la Région, de la DIREN et du Pôle Relais « Mares et Mouillères de France ».

Acquisitions de connaissance : En 2004, l'inventaire exhaustif des mares sur fonds de cartes IGN au 1/25 000 a permis de répertorier **8 159 mares** sur les 4 départements littoraux pour une surface totale de **510 ha et 0,06 ha** en moyenne par mare. Ce chiffre montre bien la vulnérabilité de ces milieux, soumis localement à l'abandon des pratiques agricoles favorables ou bien à leur intensification et à la pression urbaine grandissante.

Sensibilisation du public : le CEN L-R a organisé en 2004 des sorties découvertes de la faune et de la flore des mares, dans le cadre de l'Opération « Fréquence Grenouille », ainsi que plusieurs animations auprès de scolaires.

Un poster présentant l'inventaire, ses objectifs ainsi que la méthode utilisée a également été réalisé et présenté lors du séminaire final du LIFE « Mares temporaires méditerranéennes ».

Le CEN L-R souhaite pour 2005 animer un réseau de structures partenaires pour faciliter la récolte de données et l'implication locale dans l'inventaire. Des mesures de protection et de gestion seront définies sur des sites fortement menacés à court terme.



Expertise écologique d'un projet de golf (Pyrénées-Orientales)



A la demande de la Société d'Aménagement Foncier et d'Urbanisme de Perpignan, du propriétaire du site et dans le cadre de la procédure loi sur l'eau et sur les espèces protégées, le CEN L-R a réalisé l'expertise écologique sur le site du Château de Richemont à Villeneuve de la Raho qui fait l'objet d'un projet d'aménagement d'un golf. La zone humide remarquable des Estagnots abrite notamment l'habitat de mare temporaire méditerranéenne avec deux espèces végétales protégées.

Un travail de concertation engagé avec les différents protagonistes a permis d'envisager les aménagements du golf sans modifier la zone humide et son fonctionnement. Le CEN L-R a participé à la définition de mesures compensatoires. Une réflexion s'est mise en place autour de la mise en œuvre d'une démarche Haute Qualité Environnementale souhaitée par le propriétaire pour l'aménagement du golf. Une convention de partenariat de gestion a été proposée au propriétaire.

Etudier l'impact sur la diversité végétale de boisements d'Eucalyptus (Aude)

La productivité importante du genre Eucalyptus est à l'origine de la mise en place de nombreuses plantations de cet arbre dans le monde entier. Avant d'envisager une inscription de l'espèce sur la liste des essences éligibles aux aides à la plantation, la Région a demandé à l'AFOCEL de conduire un projet afin d'apporter des éléments scientifiques et techniques sur ces plantations et leurs impacts. Le CEN L-R a été sollicité pour contribuer au niveau de l'expertise de terrain, de l'analyse des données et de l'interprétation des résultats.

Après l'étude de terrain sur les impacts des plantations sur le milieu et la végétation (2003), l'action s'est poursuivie en 2004 par la participation aux réunions du Comité de pilotage et à une réunion publique d'information. A ces occasions, le CEN L-R a souligné la nécessité d'un diagnostic écologique des parcelles avant plantation. Le CEN L-R considère notamment qu'il existe un risque de plantation en zones humides et par conséquent d'assèchement, raison pour laquelle il a élaboré une fiche simplifiée pour la reconnaissance de zones humides, destinée aux techniciens chargés de l'instruction de ces plantations.

Suivi de la réhabilitation des berges de l'étang du Prévost (Hérault)



Suite à la dégradation par des dépôts de terre non autorisés à l'initiative d'une entreprise de travaux publics, la Communauté d'Agglomération de Montpellier s'est engagée à prendre en charge la remise en état des berges. Le suivi de cette restauration a été confié au CEN L-R jusqu'en 2008. Le CEN L-R a proposé des techniques de mise en défends temporaires du secteur pour sa restauration et une méthode de suivi de la végétation, mis en œuvre fin 2004. Les premiers résultats montrent une rapide reconstitution du milieu.

Aménagement du secteur des Charrués (Aude)

Suite à la demande de l'Association des Chasseurs et Propriétaires Pérignanais de Fleury d'Aude pour une réhabilitation de la gestion hydraulique du secteur des Charrués, le SMBVA a sollicité le CEN L-R pour l'évaluation de la valeur patrimoniale du site et la réalisation d'un état zéro avant travaux. En 2004, l'analyse diachronique a permis de mettre en évidence l'adoucissement des milieux et la progression de la roselière. Une notice de gestion a également été réalisée. La mise en place de placettes permanentes d'observation va permettre de suivre les habitats et leur évolution en fonction du changement des paramètres hydrauliques ainsi que l'ajustement, le cas échéant, des mesures de gestion préconisées.

Les plans de restauration d'espèces protégées

Le CEN L-R a contribué en 2004 à 2 plans de restauration d'espèces emblématiques : la tortue Cistude et l'Outarde canepetière. Il a repris à partir de 2005 et suite à la disparition de l'association GRIVE, la coordination du Plan national de restauration de l'Aigle de Bonelli.

Pour la restauration des populations de Cistude d'Europe (Languedoc-Roussillon)

La Cistude est une tortue d'eau douce d'intérêt patrimonial européen. Cette espèce est actuellement dans une situation globalement catastrophique. Sa disparition totale est même à craindre dans les années à venir si aucune mesure de gestion n'est prise pour inverser le processus de déclin.

Une étude préalable, coordonnée par le CEN L-R, est lancée pour construire un plan régional d'action avec tous les partenaires gestionnaires, scientifiques (EPHE, Tour du Valat) et institutions les plus concernés par cette espèce et ses milieux de vie.

Les objectifs de l'étude préalable visent à :

- porter un diagnostic sur les populations régionales
- évaluer les stations des populations les plus viables et définition d'actions de conservation
- analyser la faisabilité d'un projet de réintroduction dans deux Réserves Naturelles (Estagnol et Bagnas)
- élaborer un plan de communication et de formation

En 2004, la phase de diagnostic a eu lieu avec la coordination d'une grande campagne de prospections de terrain. Les résultats obtenus ont confirmé la répartition relictuelle très restreinte de la Cistude.

Parallèlement la faisabilité et la stratégie de réintroduction sont à l'étude. Pour cela les partenaires s'inspirent de programmes pilotes ailleurs en France sur la Cistude et analysent aussi les atouts dont nous disposons en Languedoc-Roussillon (sites d'accueil favorables, présence d'éleveurs de tortues en région, populations sources potentielles peu éloignées...).



Formation technique des prospecteurs



Prospection par piégeage

Programme de restauration de l'Outarde canepetière en Languedoc-Roussillon

Le Programme de conservation de l'Outarde a été lancé en 2003, au niveau régional par *Méridionalis* (Union d'associations naturalistes en L-R) en partenariat avec le CEN L-R. Le CEN L-R a été chargé de réaliser l'analyse de l'occupation du sol des milieux favorables à l'espèce et l'analyse foncière pour y mener des actions de gestion et de protection.

Analyse des milieux favorables à l'espèce : la cartographie et l'analyse des milieux propices ont été réalisées sur 9 sites proposés dans le plan de restauration. 264 ha de friche ont ainsi été répertoriés dans le Gard (hors sites communs à la définition des mesures compensatoires dans les territoires touchés par le tracé du TGV dans le Gard par Réseau Ferré de France), 446 ha dans l'Hérault et 47 ha dans l'Aude, soit respectivement 12, 22 et 23 % des territoires étudiés. Une modification des pratiques culturales sur certains de ces sites pourrait remettre en cause la survie de l'oiseau.

Analyse foncière : cette analyse a été effectuée par la suite pour permettre de faire ressortir les zones où des possibilités d'acquisitions ou de conventions seraient envisageables, afin de protéger durablement les habitats nécessaires à l'espèce.

Le partenariat avec la SAFER, qui se charge de la veille foncière sur les sites prospectés, laisse envisager des actions foncières favorables à l'espèce pour l'année 2005, en particulier sur la commune de Bessan (34).

En parallèle, des réunions d'informations ont été organisées avec les élus des communes où l'espèce est présente, afin de les impliquer dans le programme.



Mosaïque culturelle favorable à l'Outarde



Outarde canepetière mâle

Pôle-relais « lagunes méditerranéennes » (Languedoc-Roussillon)



Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour les zones humides, 5 pôles-relais ont été créés en France. La Tour du Valat anime le pôle-relais « lagunes méditerranéennes », avec le CEN L-R et l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC).

Les objectifs du pôle relais lagunes méditerranéennes sont :

- Recueillir et mettre à disposition les connaissances sur la gestion des lagunes,
- Promouvoir une gestion durable,
- Collaborer aux mesures de niveau national.

1/ Acquisition et mise à disposition des connaissances

La base de données bibliographiques et l'annuaire « Qui fait quoi sur les lagunes », consultables sur Internet, comportaient, fin 2004, 1 800 références bibliographiques et 700 contacts.

2/ Promotion d'une gestion durable des lagunes méditerranéennes

Sensibilisation

La sensibilisation du grand public a été particulièrement développée cette année.

- Le site Internet (www.pole-lagunes.org) comporte maintenant 200 pages ; il a reçu fin 2004 environ 1 000 visites par mois.
- Le pôle lagunes a participé à la Journée Mondiale des Zones Humides dans les 3 régions.
- Des conférences ont été réalisées au cours de 5 soirées cet été, avec le groupe ACCOR. D'autre part, un stand a été tenu lors de la Foire de l'huître à Bouzigues et le pôle a participé à la conception et à l'animation d'un stand au Salon International de l'Agriculture 2004 : « Poissons et Coquillages de Méditerranée ».
- C'est en partenariat avec le pôle lagunes que Gilles Dessomme a pu valoriser son voyage à travers les salins méditerranéens (15 000 km à vélo !) : une exposition circulera en 2005.
- « Gibbule », une mallette d'éducation à l'environnement sur le thème du littoral et des lagunes a été conçue avec le pôle lagunes en partenariat avec le GRAINE L-R.

Formation et transfert des connaissances

- La formation « Concevoir des campagnes de mesures dans l'eau des milieux lagunaires en utilisant des méthodes simples », a été réalisée avec Michaël Wilke (Aqua-Expert), à la Tour du Valat.
- La réunion annuelle des gestionnaires de lagunes méditerranéennes a eu lieu en janvier 2004, en partenariat avec le FOGEM.

Soutien aux collectivités locales et aux acteurs économiques

Le Pôle aide les collectivités locales dans leur gestion en participant à des comités de pilotage (les étangs palavasiens, la Basse Vallée de l'Aude, le PnR de la Narbonnaise, l'étang de l'Or, l'étang du Bolmon, les Marais du Vigueirat et les sites Natura 2000 lagunaires en Corse).

3/ Collaboration aux mesures de niveau national du plan d'action

Le Pôle participe aux travaux du Groupe « Zones Humides » et a contribué à la rédaction d'un numéro de « Zones Humides Infos » sur les produits des zones humides. De plus, le pôle lagunes a réalisé un bilan de l'activité des pôles relais (2001-2004).

4/ Volet international

Présentation du pôle lagunes à la conférence CoastWetChange « Lagoon & coastal wetlands in the global change Ramsar context : Impacts and management issues », à Venise et participation auprès du Comité français de Ramsar.



Salon de l'Agriculture 2004

Consensus et partenariat, la démarche contractuelle

L'intervention du CEN L-R sur les sites privilégie la recherche du consensus et du partenariat et la méthode contractuelle. Ces principes résultent de la charte du réseau des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels.

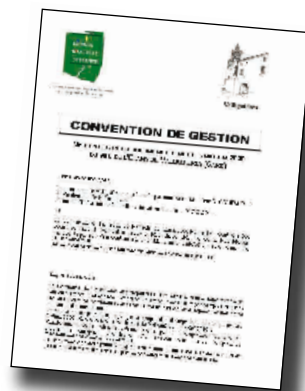
Le CEN L-R prend des initiatives concertées avec les communes, les organismes publics et les collectivités locales et territoriales, les propriétaires privés, et les principaux acteurs de la gestion des territoires, les agriculteurs, les chasseurs et les pêcheurs, afin de mener à bien les actions de gestion et de conservation sur sites. Quand c'est possible ces acteurs sont associés à la gestion ou à la valorisation de ces sites.

Beaucoup d'actions conduites par le CEN L-R sont d'intérêt général. Elles s'inscrivent souvent dans le cadre de conventions-cadres. C'est le cas avec le Conservatoire du Littoral, avec la SAFER L-R, avec le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles, avec la Station Biologique de la Tour du Valat.

Une convention pluriannuelle d'objectifs est signée entre la DIREN L-R et le CEN L-R. Elle définit les actions conduites par le CEN L-R qui entrent dans le cadre des priorités de la politique environnementale de l'Etat en Région. Des conventions annuelles d'objectifs sont signées avec la Région Languedoc-Roussillon, les Départements de l'Hérault et du Gard.

Le CEN L-R entretient par ailleurs, des relations privilégiées avec les grands organismes gestionnaires, le Parc National des Cévennes, les Parcs naturels Régionaux de la Narbonnaise en Méditerranée, du Haut-Languedoc, l'Office National des Forêts, les associations gestionnaires des réserves naturelles. Il est associé à deux Opérations Grand Site dans la région, Canigou et Cirque de Navacelles.

Enfin, il collabore sur la plupart des dossiers avec les organismes scientifiques ou techniques (CNRS, INRA, Universités, Station Biologique de la Tour du Valat et Ecole Pratique des Hautes Etudes, Chambres d'Agriculture, Réseau Ferré de France).



La participation aux commissions administratives

Par son agrément régional, le CEN L-R contribue au travail de différentes commissions institutionnelles, de concertation ou d'expertises, en permettant d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les décisions d'aménagement et de gestion des territoires.

Le CEN L-R est représenté dans les commissions suivantes :

- Commission Départementale d'Orientation Agricole de l'Hérault sur les CAD
- Commission Régionale de l'Agriculture Raisonnée et de la Qualification des Exploitations
- Comité Régional de suivi et d'évaluation du Plan de Développement Rural National
- Commission Départementale des sites de l'Hérault
- Comités de pilotage départementaux de sites Natura 2000 dans l'Hérault, le Gard et les Pyrénées-Orientales
- Réseau des Espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon
- Commission Locale de l'Eau de la Basse Vallée de l'Aude et Lez-Mosson-Étangs palavasiens
- Orientations Régionales de gestion de la faune sauvage et de ses habitats
- PEFC L-R (Ecocertification forestière, Pan European Forest Certification)
- Commission Départementale d'Aménagement Foncier (Hérault)
- Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (Hérault)
- Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers



Plaquette "Les étangs asséchés du Languedoc Roussillon"

Suite à l'inventaire des étangs asséchés de la région réalisé en 2002, le CEN L-R a édité une plaquette destinée à sensibiliser les usagers et les communes abritant un étang. Les origines et l'histoire de ces milieux ont été présentées de manière à faire comprendre au lecteur l'importance et les multiples valeurs que représentent ces zones humides particulières.

Plusieurs communes ont contacté le CEN L-R à la suite de l'envoi de la plaquette pour connaître la localisation de l'étang présent sur leur territoire. Ces demandes sont souvent liées à des projets d'aménagement ou de développement.

Dans la continuité de sa démarche de communication, le CEN L-R souhaite maintenant organiser des réunions locales d'informations sur les étangs de manière à faire connaître ces milieux, souvent ignorés et à mettre en évidence la nécessité d'une gestion cohérente et compatible avec la préservation de ce patrimoine remarquable.

La plaquette est disponible sur le site Internet du CEN L-R.



Conception de fiches techniques agri-environnementales

Elaborer des fiches pour les techniciens agricoles

En partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture et avec les associations naturalistes, le CEN L-R en collaboration avec l'association GEYSER et la Fédération Régionale de Chasse a rédigé 20 fiches thématiques liées à la biodiversité du milieu agricole. Le comité de pilotage réunit autour du projet les associations naturalistes, les administrations de l'environnement, les structures agricoles et les scientifiques.

A destination des techniciens agricoles les fiches abordent les thèmes suivants: Outarde, plantes messicoles, orchidées, auxiliaires de culture, amphibiens, plantes envahissantes, chauves-souris, forêt paysanne, bandes enherbées, haies, fossés, arbres, murets et "clapas", mosaïque agricole, friches, zones humides, prairies humides, tourbières, mares, brûlage, cultures faunistiques.

En 2004, une première version des fiches a été conçue. Toutes construites sur le même modèle, elles présentent le thème abordé, les enjeux, les menaces, les mesures de gestion agricole à préconiser. Une expérience d'agriculteur ayant mis en œuvre des pratiques favorables à la biodiversité ainsi que des illustrations choisies illustrent chaque fiche. De nombreux échanges entre naturalistes, viticulteurs, techniciens des Chambres d'Agriculture, et de la fédération de chasse de l'Hérault, ont permis d'améliorer le fond et la forme de chaque fiche.

L'édition est prévue en 2005. Afin de valoriser la démarche et l'outil dans des formations, par la mise en ligne sur Internet...



Mieux communiquer : le Journal et le site Web du CEN L-R

Afin de mieux communiquer sur ses activités auprès de tous ses partenaires, le CEN L-R a lancé en 2004 deux nouveaux supports d'information concernant les programmes et animation mis en oeuvre par l'association.

Le *Journal* du CEN L-R :

C'est un petit périodique réalisé par le CEN L-R et diffusé à tous les partenaires (collectifs ou individuels) qui le souhaitent. Le premier numéro qui est sorti à l'automne 2004 devrait être suivi par d'autres numéros à raison d'un par saison.



Le site **WEB** du CEN L-R :

Internet est sûrement aujourd'hui l'un des outils de communication et de recherche de renseignements le plus utilisé dans le monde. Le CEN L-R se devait donc de créer un site afin notamment d'y présenter nos activités mais aussi les publications, les offres de stages, les animations proposées par l'association. Aujourd'hui le site est accessible et en cours de construction. Il devrait être finalisé courant 2005.

Adresse web : www.cenlr.org



Le fond photographique du CEN L-R

Le travail de terrain régulier des salariés comme des bénévoles du CEN L-R, permet la réalisation de nombreuses photographies sur des sites et thèmes variés liés aux espaces naturels (faune, flore, actions de gestion...).

Une banque photo informatisée a donc été constituée avec aujourd'hui près de **7000 clichés**.

Ces clichés servent régulièrement à l'illustration des rapports et supports de communication/sensibilisation produits par le CEN L-R.

Le CEN L-R est régulièrement sollicité par divers partenaires et journalistes pour la mise à disposition gratuite de photos sur les thèmes liés à la nature, l'agri-environnement ou d'autres (Gazette de Montpellier, Nature & Expérience, Ministère de l'Environnement...).

Devant ce constat d'une utilisation de plus en plus conséquente du fond photographique du CEN L-R, la centralisation, l'archivage des clichés a été structuré suite à un stage professionnel de formation suivi par un permanent.



Tous les ans l'ensemble des Conservatoires d'Espace Naturels de France ont deux temps forts autour d'animations et d'actions de terrain ouvertes à tous les publics.

Fréquence Grenouille 2004



Cette année, nous fêtons les 10 ans de cette opération qui se déroule chaque année entre mars et avril. L'accent est mis sur les sorties et animations à la découverte des amphibiens mais surtout sur les zones humides et leur rôle fondamental.

A cette occasion le CEN L-R a réalisé une intervention sur la préservation des amphibiens, pour un BTS "Gestion Protection de la Nature". Il a aussi co-organisé 6 sorties de découvertes des amphibiens sur le terrain pour tout public dans 3 départements de la région. Les partenaires associés à cette opération 2004 étaient nombreux et motivés. Nous tenons à tous les remercier ici : CDSL, COGard, Kermit, Association Grand Site Navacelles, CIELM, La Cistude et O. de Chanterac.

Ces animations collectives ont attiré une cinquantaine de personnes qui ont pu découvrir suivant les sorties : le Triton marbré, le Triton palmé et même le rare Triton crêté, mais aussi les Rainettes méridionales, Pélodytes et autres Crapauds calamites...



CHANTIERS d'AUTOMNE 2004



Ils ont mobilisé plus d'une vingtaine d'adhérents et sympathisants autour d'un de nos principaux métiers : la gestion. Trois chantiers ont eu lieu et si le beau temps n'a pas toujours été au rendez-vous, la motivation et la bonne humeur régnait. Le CEN L-R a organisé la restauration du jardin de l'Ermitage de Galamus avec la commune de St-Paul-de-Fenouillet ainsi qu'un ramassage de produits de coupe sur la Réserve Naturelle des Gorges du Gardon.

Le CDSL, quant à lui, a organisé sur la tourbière de Lajo un chantier de débroussaillage et coupes de Pins pour limiter la dynamique végétale de colonisation. Ces actions ouvertes ont permis de faire connaître des sites remarquables et les principes de gestion qui y sont appliqués.



Connaître

Inventaire des zones humides alcalines

Achèvement de l'inventaire (périmètre total : 70000 ha) ; 643 zones humides répertoriées

Programme "Loire Nature" en Lozère

Volet 1

- > communication et coordination
- > inventaire des zones humides du haut bassin versant lozérien de l'Allier sur 30000 ha (ONF sur 6000 ha), soit 319 zones humides identifiées
 - à finaliser en 2005
- > notices de gestion sur 9 tourbières en forêt domaniale (ONF / CDSL)/marquage des travaux

Volet 2

- > montage du dossier relatif à la gestion des sites.

- adhésion et gestion des sites : identification de gestionnaires, 1 convention d'adhésion
- plaquette de présentation (en cours).

Document d'Objectifs «Plateau de Charpal»

- inventaire des habitats naturels d'intérêt communautaire sur près de 1500ha.

Document d'Objectifs «Montagne de la Margeride»

- mise en oeuvre
- contenu et mise en place des diagnostics.

Acquisition par le CEN L-R au «Camp de Rose»

- réalisation du plan de gestion



Sensibiliser et valoriser

Diffusion de la lettre de liaison

Animations sur les sites en gestion dont journée interrégionale Loire nature et journée mondiale des zones humides

Interventions/formation

- CAD : proposition d'une mesure «gestion durable de prairie humide»
- auprès de scolaire (LEGTA de la Lozère, CFPPA de Florac)

Interview sur les tourbières

Presse

- parution régulière d'articles dans les journaux

Divers

Organisation d'un chantier de bénévole sur la tourbière de Lajo.

Représentations et participations

- groupe de travail «environnement, risques naturels» dans le cadre du Schéma de cohérence du bassin de vie de Mende ;
- commission Locale de l'Eau dans le cadre du SAGE Lot,
- rédaction d'une fiche tourbière régionale (CEN L-R),
- élaboration d'un projet de chantier lié au risque d'incendie à Balsièges
- participation à une formation sur les Sphaignes
- rencontre du réseau Tourbières du Massif Central.

Gérer

Gestion et suivis des sites

- rappel état 2003 : 11 sites en convention de gestion représentant 150,37 ha.
- pelouse sèche - Causse de Sauveterre : rencontre avec le propriétaire
- tourbières de Bos Grond - Lajo : éclaircie sélective sur Pins sylvestres / gyrobroyage ; entretien du sentier.
- pelouse de Rieucros d'Abaisse : suivi botanique
- prairie de fauche de Mas-de-Bonnaude : diagnostic initial
- bilan des sites conventionnés au 31/12/04 : 13 sites en gestion pour 163,71 ha (dont 1 site acquis par le CEN L-R)



Sagne 48

Création d'un service d'aide à la gestion des zones humides (bassin Adour-Garonne)

- > objectif : développer une stratégie de gestion durable et cohérente des zones humides
- > mission : conseil, gestion, suivi, constitution/animation d'un réseau de gestionnaires
- animation réseau

La formation

L'arrêté de prorogation du Groupement d'Intérêt Public de l'Atelier Technique des Espaces Naturels a été signé le 28 décembre 2004. Il reconduit le GIP pour une nouvelle période de 12 ans et valide l'entrée du réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels. Les nombreuses formations proposées par l'ATEN sont désormais ouvertes aux personnels des Conservatoires. Onze personnes du CEN L-R ont suivi les stages ATEN ou d'autres stages financés dans le cadre d'Uniformation cumulant 35 jours de formation.

Organigramme et composition du CEN L-R

Il y a 11 salariés en CDI plein temps employés au CEN L-R (au 15/06/05) dont 3 emplois-jeune et un contrat initiative emploi. Le poste de Direction est aidé par le FONGEP.

Tous les salariés sont des scientifiques qui ont une formation universitaire en biologie et/ou écologie et environnement. Certains ont des compétences très spécialisées en flore et phytosociologie et en faune.

La Convention Collective Nationale de l'Animation est appliquée au CEN L-R.

Coordination scientifique et administrative				
Claudie HOUSSARD, Directrice Sonia BERTRAND, Assistante de direction				
Foncier et agri-environnement Fabrice BOSCA Chargé de mission agri-environnement et Bonelli Sonia BERTRAND Chargée d'études foncier	Etudes, suivis scientifiques, expertises et travaux Mohand ACHERAR Chargé de mission génie écologique – RNV Gardon Mario KLESCZEWSKI Chargé de mission botanique – phytosociologie Jérémy BARRET Chargé d'études botanique – habitats naturels Xavier RUFRAY Chargé de mission faune - ZNIEFF Stéphanie GARNERO Chargée d'études Natura 2000 – RNV Gardon Thomas GENDRE Chargé d'études zones humides – amphibiens Charlyne TILLIER Chargée d'études zones humides - inventaires	SIG - Réseaux Mathieu BOSSAERT Chargé d'études gestion de base de données – site Internet Charlyne TILLIER Chargée d'études SIG	Pôle relais lagunes Xavier RUFRAY Chargé de mission	Communication Thomas GENDRE Chargé d'études banque photo - infographisme Mathieu BOSSAERT Chargé d'études site Internet CEN L-R
Activités externalisées Comptabilité : Revi Conseil Commissariat aux comptes : Saint-Germes ADG Documentation et site Internet du Pôle-relais lagunes méditerranéennes : ALTER & Co				

Objet de l'association

L'association a une mission d'intérêt général sur la connaissance, la protection, l'acquisition et la gestion des espaces naturels, des espèces, de leurs habitats et des paysages, ainsi que la sensibilisation du public.

Statut : Association loi 1901

Composition du conseil d'administration (AG du 18/06/2005)

Membres individuels élus :

Louis-Dominique AUCLAIR, Olivier de CHANTERAC, Vincent CARBONELL, Jacques LEPART, Christian LEBRAUD, Thierry BONNET, François ROMANE, Olivier PILLET, Arnaud MARTIN

Membres associatifs élus :

ACCM (Stéphan ARNASSANT), ALEPE (François LEGENDRE), CLAPE L-R (Claude LOUIS), CCN-PO (Joseph TRAVE), CO-GARD (Gilles BOUSQUET), ECCLA (Daniel CALLA), GOR (Yves ALEMAN), Les Ecologistes de l'Euzière (Marc SEGUIN), SPN L-R (J. Antoine RIOUX)

Membres associés (Membres de droit) :

Jacques ROUSSEAU-DUSFOURD, Président d'ENF
Christophe PROBST, Président du CDSL

Composition du bureau

Président, Jacques LEPART
Vice-Président, Gilles BOUSQUET
Secrétaire Général, François ROMANE
Trésorier, Olivier PILLET
Secrétaire Général Adjoint, Louis-Dominique AUCLAIR
Trésorier Adjoint, Olivier de CHANTERAC

Composition du Conseil Scientifique

Gérard DUVALLET (*Ecologie Parasitaire, Entomologie, CEFE*) :
Président

François BOILLOT (*Ecologie végétale, Botanique*)

Marc CHEYLAN (*Ecologie animale, EPHE*)

Max DEBUSSCHE (*Ecologie végétale et de la conservation, CEFE-CNRS*)

André DIGUET (*Sciences naturelles, Gestion RN de Roque-Haute*)

Philippe FELDMANN (*Ressources génétiques, Conservation de la biodiversité, CIRAD*)

Gérard GUERIN (*Pastoralisme, Institut de l'Elevage*)

Paul ISENMANN (*Ornithologie, CEFE-CNRS*)

Joël MATHEZ (*Botanique, Institut de Botanique*)

François MESLEARD (*Ecologie végétale, zones humides, Station Biologique de la Tour du Valat*)

James MOLINA (*Ecologie végétale, Botanique, CBNMP*)

Marie Laure NAVAS (*Ecologie végétale, Compétition ENSAM-INRA*)

Roger PRODON (*Ecologie animale, EPHE*)

Jacques SALABERT (*Botanique, Société Mycologique et Botanique des Hauts-Cantons*)

Cotisations

Personnes morales (association) : 45 euros

Membres individuels : 15 euros

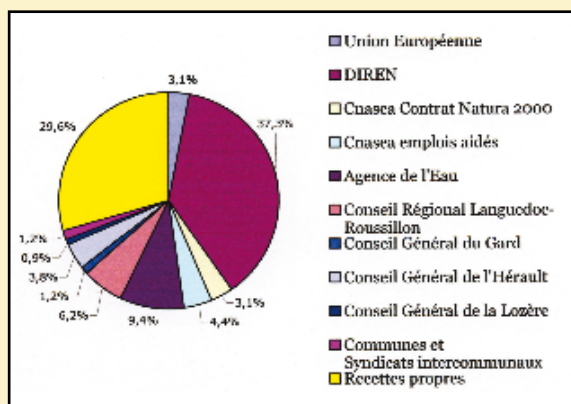
Les membres de droits sont exonérés de cotisation (cf. statuts)



Le budget 2004 du CEN L-R

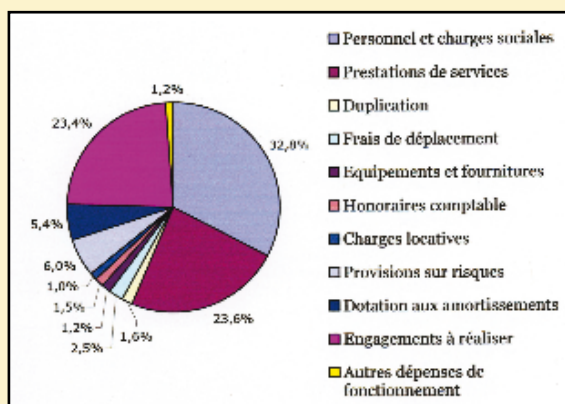
Le budget du CEN L-R s'établit pour l'année 2004, à **957 348 €** hors contributions volontaires, avec un résultat de 4 347 € affecté au fonds associatif. Le total du bilan s'établit à 920 229 €.

Les produits



Produits : Le principal financeur est l'Etat par la DIREN L-R (37 % des produits en 2004). 30 % proviennent de prestations effectuées par le CEN L-R sous conventions. La Région a contribué au financement du CEN L-R à hauteur de 6,2%, les Départements à hauteur de 6 % (3,8 % par le Département de l'Hérault).

Les charges



Dépenses : Les principaux postes de dépenses sont constitués par les frais de personnel (33 %) et les prestations de services commandées par le CEN L-R (24 %).

Fonctionnement (180 000 € en 2004) : les conventions annuelles avec l'Etat et certaines Collectivités

Une convention pluriannuelle d'objectifs est signée entre la DIREN L-R et le CEN L-R (60 000 € en 2004). Elle définit les actions conduites par le CEN L-R qui entrent dans le cadre des priorités de la politique environnementale de l'Etat en Région. Des conventions annuelles d'objectifs sont signées avec la Région et les Départements de l'Hérault, du Gard et des Pyrénées-Orientales.

Investissement : Depuis 2003, les subventions d'investissement sont systématiquement enregistrées dans les fonds dédiés et permettent de disposer d'un état prévisionnel des comptes et par conséquent de l'activité du CEN L-R, sur plusieurs années.



Le Conservatoire Régional
des Espaces Naturels

Languedoc-Roussillon

CEN L-R



Siège social

Conservatoire des Espaces Naturels
du Languedoc-Roussillon (CEN L-R)

20, rue de la République - 34000 Montpellier
Tél. 04 67 22 68 28
cen-lr@wanadoo.fr
www.cenlr.org

Antenne Lozère

Conservatoire Départemental
des Sites Lozériens (CDSL)

11 rue d'Aigues-Passes - 48000 Mende
Tél. 04 66 49 28 78
cdsl@wanadoo.fr





Le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon est affilié à la Fédération Nationale



Plusieurs partenaires soutiennent ses missions au travers de conventions annuelles :



D'autres partenaires soutiennent des actions précises conduites par le CEN L-R :

- Association Forêt Cellulose AFOCEL
- Association Grand Site Navacelle
- Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement des Causses Méridionaux
- Chambre d'Agriculture de l'Aude
- Commune de Fleury
- Commune de St-Paul-de-Fenouillet
- Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles
- Coopérative Fruitière Melba
- Institut Européen du Développement Durable
- Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
- Meridionalis
- Montpellier Agglomération
- Office Nationale des Forêts
- Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
- Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude
- Syndicat Mixte des Gorges du Gardon
- Syndicat Mixte du Canigou

Crédits photos

CEN L-R
CDSL
F.Dhermain
J.Fusellier
A.Lagrave
G.Vidal